

Organisation des cours pratique

Permis Auto (B)

Les cours de conduite de font en séance d'une, une heure et demi ou deux heures selon l'objectif pédagogique, en fonction des disponibilités de l'élève.

Permis moto (A)

Dans la phase d'apprentissage de la maitrise du véhicule, Les cours de conduite se font en séances de deux heures, deux heure et demi ou trois heures

Dans la phase d'apprentissage de la maitrise de la circulation, Les cours de conduite se font en séances de 2h

Les leçons sont en cours individuels

Permis Remorque (BE)

Dans la phase d'apprentissage de la maitrise du véhicule, Les cours de conduite se font en séances de trois heures

Les cours de conduite axés sur la formation « maitrise de la circulation » se font en séances de deux heures.

<u>Formations qualifiantes : (Passerelle A2-A, Initiations 125, et formation B96)</u>

La formation se déroule sur une journée ou deux demi journée suivant la demande de l'élève et la disponibilité de l'établissment

Formation « Sortie B78

3 cours de deux heures et 1 cours d'une heure, répartis à la demande de l'élève.